



*Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE (Eure)*

---

**ARRÊTÉ  
PORTANT AUTORISATION DE TRAVAUX**

**Route de Champ Dolent**

Le Maire de la Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE,

- *Vu* le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L2212-2
- Considérant la demande de travaux de l'entreprise ALLIANCE RESEAUX, représenté par M. THIAM Djelal TSA 70011, chez Sogelink 69134 DARDILLY, concernant la pose d'une armoire pour la fibre

**Arrête**

**Article 1 :** du 17 janvier 2022 et jusqu'à la fin des travaux, le stationnement et le dépassement seront interdits.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

**Article 3 -** Ampliation du présent arrêté sera adressée au chef de brigade de Gendarmerie de Conches en Ouche et au Centre de secours.

Fait à Gaudreville la Rivière,  
Le 17 janvier 2022

*Le Maire*  
*Ghislain HOMO*

